Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200030872-20260302-DEL26-14-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/03/2026

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

COMITE SYNDICAL
REUNION DU 02 MARS 2026

délibération n° 26-14 : Vote du Budget primitif 2026 de la Régie d'exploitation

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
Vu la délibération 20-2 du 27 janvier 2020 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de St Etienne Loire
Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie d'exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire du 3 avril 2025

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'approuver le budget primitif 2026 de la régie d'exploitation de l'aéroport.

Présents :
Mesdames Nora BERROUKECHE – Nicole PEYCELON – Nadia SEMACHE
Messieurs Jean-Yves BONNEFOY – Pierrick COURBON – Sylvain DARDOULLIER – François DRIOL – Luc FRANCOIS – Guy FRANCON – Jérémie LACROIX – Eric LARDON – Pierre LARDON – Yves PARTRAT – Pierre VERICEL – Daniel VILLAREALE

Pouvoirs :
Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Monsieur Jérémie LACROIX
Madame Irène BREUIL donne pouvoir à Monsieur Daniel VILLAREALE
Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON
Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Monsieur Jérémie LACROIX
Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Monsieur Pierre LARDON

Excusés :
Monsieur Gérard DUBOIS

Le conseil syndical a été convoqué le 24 février 2026

VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES

Lors des orientations budgétaires du comité syndical du 05 février 2026, il a été présenté un projet de budget 2026 équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 2 792 310 € et en section d'investissement à hauteur de 2 855 781 €.
Le projet du budget 2026 soumis à la présente assemblée s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 2 802 309,46 € et en section d'investissement à hauteur de 2 845 781,74 € conformément au débat sur les orientations budgétaires pour prendre en compte une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour conduire le projet photovoltaïque bord de piste pour un montant de 10k€ pour 2026.

1-) Budget prévisionnel de fonctionnement 2026

Les dépenses de fonctionnement ont été prévues sur la base des contrats en cours et des dépenses de l'année 2025 de la régie d'exploitation.

Sur le volet commercial, l'année 2026 est prévue pour être une phase de consolidation du développement de la ligne régulière avec en complément 15 activités charters, ont également été prévues les dépenses et recettes liées à la mise en place d'une ligne saisonnière estivale suite à l'étude de différentes opportunités en cours. Les dépenses régaliennes liées à ce développement seront intégrées dans la déclaration de taxe Sureté et sécurité (ex majoration de taxe) de 2026 et restituées à compter de 2027.
Les derniers développements sur l'activité commerciale imposent de faire évoluer certains outils notamment le logiciel DCS (Departure Control System) pour gérer l'enregistrement, l'embarquement, les bagages et le chargement de l'avion en lien avec les compagnies aériennes, les coûts logiciels, matériel et formation sont intégrés pour 14k€.
Le remboursement du capital de l'avance de taxe aéroport COVID perçue en 2020 pour un montant de 73 000€ et 2 860€ d'intérêts sont inscrits et seront intégrés dans la déclaration de taxe 2026 et restitués à compter de 2027.

Concernant le développement d'activité, un budget de 19k€ est prévu permettant de réaliser les expertises techniques nécessaires (étude complète de lignes, étude de flux ...)
Il est par ailleurs prévue une enveloppe de 50 000€ pour faciliter ponctuellement le démarrage de ligne régulière ou un programme de vol au départ de St Etienne.
Les charges de personnel ont été prévues pour répondre à l'activité régulière et charter et pouvoir intégrer le cas échéant une activité estivale notamment par le recours à un pool de jeunes intérimaires formés et éviter le recours au prestataire. Un départ en retraite d'un agent SSLIA interviendra en juillet, le remplacement est prévu ainsi que les formations obligatoires.
Il est également prévu que 2026 permette de démarrer la transition AFIS/DSNA – le coût de fonctionnement de cette phase de transition est pris en charge à 100% par la DSNA et va nécessiter de réorganiser les services actuels avec un transfert d'un agent du service opération vers le service AFIS et donc son remplacement à prévoir.
Une marge de 5% pour anticiper de possibles nouvelles revalorisations à intervenir en 2026 est intégrée

Les recettes de fonctionnement ont été prévues avec :

- Les recettes aéronautiques prévues en augmentation de plus de 10% par rapport à 2025.
- La vente de terrains permettant de réaliser la voirie pour le projet immobilier économique en entrée d'aéroport est prévue pour 92160€
- Par précaution et face à l'échelonnement du remboursement de la taxe sureté sécurité, son montant est minoré et maintenu à 800k€
- la subvention du syndicat mixte pour l'équilibre du budget pour 1 139 000€
- le dégrèvement de la CFE

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2026 sont les suivants :

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

DEPENSES		RECETTES	
Chap 011- Charges à caractère général	**1 372 550 €**	**chap 70 - Produits des services et ventes diverses**	**30 700 €**
Achats	**159 100 €**	Produits activité Annexe	30 700 €
Services extérieurs	**780 500 €**		
Sous traitance (sécurité, assist vols)	383 500 €	**Chap 75 - Autres produit de gestion courante**	**662 660 €**
Location	59 700 €		
Entretien /maintenance	189 400 €	Redevance atterrissage	65 150 €
Assurances	51 500 €	Redevance balisage	20 715 €
Etude	19 000 €	Redevance stationnement	10 345 €
Divers	77 400 €	Redevance aérienne passager	46 965 €
		Assistance aéroportuaire	276 825 €
Autres service extérieurs	**242 450 €**	Taxe aéroport	500 €
Honoraires	84 550 €	Recettes locations	70 000 €
Publicité et relations publiques	33 500 €	Produits de cession éléments actif	92 160 €
Divers (Frais télécommunications, déplacements, nettoyage, cotisations...)	84 400 €	Dégrèvement CFE	80 000 €
Autres dépenses fonctions supports	40 000 €		
Impots et taxes	**190 500 €**		
Chap 012 - Charges de personnel	**1 064 300 €**	**Chap 74 - Subventions d'exploitation**	**2 010 000 €**
Frais de MAD de personnel	65 000 €	majoration taxe aéroport	800 000 €
Personnel extérieur au service (SDIS) et autres	124 000 €	DSNA AFIS	71 000 €
Salaires	443 000 €	Subvention du SMASEL	1 139 000 €
Cotisations SS et prévoyance	355 300 €	**Chap 13 - Atténuations de charges**	**3 000 €**
Autres charges sociales	7 300 €	Autres remboursments	3 000 €
Autres charges de personnel	18 500 €		
Taxes sur rémunérations	51 200 €		
Chap 65 - Autres charges de gestion courantes	**142 100,00 €**		
Chap 66 - Charges financières	**2 859,46 €**		
Chap 67 - Charges sépcifiques	**3 000 €**	**Chap 77 - produits spécifiques**	**0 €**
Autres charges exceptionnelles	3 000 €		
Chap 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	**217 500 €**	**Chap 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections**	**22 900 €**
Dotation aux amortissements	212 500 €	Quote part subv. Invest. Transf au cpte de résultat	22 900 €
Valeur comptable éléments actif cédés	5 000 €		
		Résultat reporté	**73 049,46 €**
TOTAL	**2 802 309,46 €**	**TOTAL**	**2 802 309,46 €**

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

2-) Budget prévisionnel d'investissement 2026

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2026 sont les suivants :

DEPENSES		RECETTES	
chap 16- Emprunts et dettes assimilées	**56 011 €**	**chap 13 Subvention d'investissement**	**1 440 200 €**
Avance remboursable DGAC	56 011 €		
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	**60 000,00 €**	**chap 16- Emprunts et dettes assimilées**	**800 000 €**
Etudes piste et autres	60 000 €	Autres Dettes	800 000 €
Chap 21 - Immobilisations corporelles	**153 150,74 €**		
Matériels informatiques et industriels	111 000 €		
Travaux sur clôtures et pontages fissures	40 000 €		
Acqusitions foncières	2 150,74 €		
Chap 23 - Immobilisations en cours	**2 553 720 €**	**chap 040 - Transfert entre section**	**217 500 €**
Travaux de viabilisation	138 000 €	Amortissements	212 500 €
Travaux sur bâtiments	318 000,00 €	valeur éléments actif cédés	5 000 €
Divers investissements pour maintien et autres travaux	1 294 000 €		
Autres dépenses	800 000 €		
Reste à réaliser exercice précédent	3 720,00 €		
chap 040 - Transfert entre section	**22 900,00 €**	**Report Excédent d'investissement**	**388 081,74 €**
Subv. Invest. Transf; cpte resultat	22 900 €		
chap 041 - Opérations patrimoniales	**0 €**	**chap 041 - Opérations patrimoniales**	**0 €**
TOTAL	**2 845 781,74 €**	**TOTAL**	**2 845 781,74 €**

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

Les travaux et investissements sont budgétés pour 2026 comme suit :

- 60 000 € pour des études complémentaires et AMO pour la piste (50K€)
- 111 000 € d'acquisition de matériel dont 11 000€ pour divers matériels informatiques, 2 000€ pour la mise à niveau de la vidéo surveillance, 10 000 € pour le matériel MB aviation, 10 000€ pour des pièces de réparation pour le tapis bagage, 25 000€ pour le remplacement du groupe électrogène aérogare, 25 000€ pour le changement de l'ETD, 8 000€ pour les extincteurs de la dégivreuse et 20 000 € correspondant à une enveloppe d'urgence suite à panne.
- 40 000 € pour le pontage fissures
- 2 150 € pour acquisitions foncières
- 130 000 € pour les travaux de viabilisation du secteur 1 afin de permettre les implantations d'activités et 8 000 € pour entretien et mise au propre abords hangar Catex
- 318 000€ de travaux sur bâtiment dont 40 000 € pour les travaux de mise en conformité de l'éclairage des bâtiments, 170 000 € pour poursuite rénovation Catex, 30 000 € pour travaux d'entretiens et amélioration thermique des bâtiments, 63 000 € pour les travaux de la toiture de la salle des arrivées et 15 000 pour les travaux de toiture du hangar aéroclub.
- 1 294 000 € pour des investissements de maintien, de MOE piste, et les autres travaux
- 800 000€ pour autres dépenses

Ces travaux et investissements seront financés par une subvention d'investissement du budget principal et l'excédent d'investissement reporté

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- ***approuve le budget primitif 2026 de la régie d'exploitation de l'aéroport qui s'équilibre en fonctionnement à 2 802 309,46 € et en investissement à 2 845 781.74€***

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 20 représentant 97.75% des voix
Suffrages exprimés : 20 représentant 97.75% des voix
Vote POUR : 19 représentant 92.375% des voix
Vote CONTRE : 1 représentant 5.375% des voix
Abstention :0

A Andrézieux Bouthéon, le 2 mars 2026
François DRIOL
Président